



**JOURNÉE
MONDIALE DE
LA STATISTIQUE**
20.10.2020
CONNECTER LE MONDE
AVEC DES DONNÉES DANS
LESQUELLES NOUS POUVONS
AVOIR CONFIANCE



المندوبية السامية للتخطيط
+٠٥٢٤٣٠٤٣٣ +٠٤٠١١٠٦٣٣ | ٠٥٢٤٣١١٠
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

Le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) est reconnu comme étant la seule source de données qui fournit des informations exhaustives, fiables et à jour sur la population et les secteurs clés de développement à tous les niveaux géographiques : national, régional, provincial, communal et aussi au niveau des douars. Il constitue ainsi un outil fondamental de bonne gouvernance du fait de ses possibles utilisations dans la prise de décision et de la planification.

OBJECTIFS

- La détermination de la population légale de toutes les unités administratives du Royaume ;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La détermination du volume et des caractéristiques du parc logement ;
- La connaissance des conditions d'habitation des ménages ;
- La constitution de la documentation de base nécessaire pour l'élaboration d'un échantillon maître, indispensable pour la réalisation des enquêtes post-censitaires.

MÉTHODOLOGIE

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 s'est caractérisé par :

- L'utilisation des images satellitaires à haute définition dans les travaux cartographiques afin d'assurer l'exhaustivité du dénombrement ;
- La mise en place d'un dispositif national en vue de moderniser le processus de découpage du territoire national en zones aréolaires homogènes « districts de recensement » très utiles que ce soit pour la réalisation du recensement, ou pour une diffusion spatialisée des résultats ;
- L'adaptation des supports de collecte aux nouveaux besoins exprimés par les différents utilisateurs en matière d'informations statistiques d'une part, et aux exigences de la lecture automatique des documents d'autre part ;
- Recours aux nouvelles technologies d'information et de communication afin de vulgariser les résultats issus de cette opération et d'en assurer un usage intensif.



QUESTIONNAIRES

Plusieurs questionnaires ont été établis pour recenser les différentes catégories de population à savoir :

- La population sédentaire ;
- La population nomade ;
- La population comptée à part ;
- La population de passage dans les hôtels et assimilés.

RÉSULTATS DU RGPH 2014

Les principaux résultats de cette opération :

- Rapport national : Caractéristiques démographiques et socio-économique de la population au niveau régional, provincial et communal ;
- Population légale au Maroc ;
- Population nomade ;
- Population étrangère ;
- Les incapacités et le Handicap au Maroc ;
- L'habitat au Maroc : Situation du parc de logements et statut d'occupation ;
- Caractéristiques démographiques et socio-économique de la population rurale (hors nomade) par douar ;
- Indicateurs sur la mobilité et transport de la population hors nomade par commune ;
- Fichier de microdonnées anonymisées du RGPH2014 ;
- Autres indicateurs démographiques et socio-économique de la population au niveau régional, provincial et communal sous forme de tableaux EXCEL ou cartes dynamiques.

PERSPECTIVES 2024

Le prochain Recensement Général de la Population et de l'Habitat est prévu pour l'année 2024. Il se distinguera principalement par le recours aux nouvelles technologies à travers :

- L'adoption d'une cartographie nomade basée sur un Système d'Information Géographique « SIG » mobile moyennant des tablettes lors de la mise à jour sur le terrain. Cette opération va contribuer à la mise en place d'une base de données des constructions géolocalisées, ce qui permettra de produire des résultats au niveau le plus fin ;
- L'adoption d'un système de collecte assistée par ordinateur (CAPI), ce qui permettra de :
 - Contrôler quotidiennement les données collectées en suivant le travail des agents recenseurs et en évaluant leur progrès ;
 - Limiter les erreurs de saisie par la transcription directe des réponses de l'enquête sur le terrain ;
 - Assurer une meilleure qualité des données collectées grâce aux contrôles prévus préalablement lors de la conception des questionnaires ;
 - Alléger la codification des questions (nomenclatures intégrées) ;
 - Éliminer l'étape d'impression, de transport, de digitation et d'archivage d'une grande quantité de questionnaires en papier ;
 - Réduire le délai de publication des résultats du RGPH en éliminant la période de saisie et en raccourcissant celle nécessaire à l'apurement et à la codification.

